

Triple condamnation à mort

Ager, 30 juin. — La cour d'assises de Constantine a condamné trois indigènes à la peine de mort...

Lettre Parlementaire

(Par téléphone)

Paris, 30 juin. — La première séance d'interpellations a été plutôt courte. C'était malgre pour une rentrée : une seule interpellation à l'ordre du jour !

C'est, je crois, une des rares fois qu'on vit ainsi pénurie de mécontents. Heureux ministre, heureux parlementaires !

Les débats du citoyen de Pressensé à la tribune de la Chambre ont été une surprise pour beaucoup.

Si nos amis socialistes et même quelques députés qui s'occupent de questions extérieures, connaissent à Bordeaux, un représentant du Rhône, nombreux étaient ceux qui ignoraient de Pressensé.

Si le débat un peu trop vite de sa parole lui a porté préjudice, la correction de ses termes et l'élection de pensée ont retenu l'attention de la Chambre, qui a même manifesté son intention d'écouter, l'orateur, malgré quelques interruptions ridicules parties des bancs de la droite.

L'opinion générale est que de Pressensé sera l'ennemi des socialistes et des parlementaires avec une crudité plus complète.

A noter, dans les bureaux, la décision du sixième bureau en ce qui concerne l'élection de M. Truy, qui sera soumise à l'enquête, ainsi que nous le prévoyions ces jours derniers.

C'est notre ami Breton qui est chargé de présenter le rapport à la Chambre, que je vous enverrai dès qu'il aura été lu en séance.

Les commissions d'enquête seront nommées la semaine prochaine et pourront commencer leur travail d'examen aussitôt.

On estime toujours qu'il restera une dizaine d'élections inquiètes ou invalidées par la Chambre.

René PONTUEL.

ROUBAIX

La Coopérative « LA PAIX » boulevard de Belfort 75-76 et 78 a écopé pendant les six premiers mois 1.850.000 kilos de pain.

Le 10 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épicerie ou les ménagères des coopératives trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

AUTORISATIONS DE BATH. — M. Paul Plat, demeurant rue de la Gare, est autorisé à bâtir une maison rue de la Gare.

VOL DE PORTEMONNAIE. — Un journalier, Albert Heulz, âgé de 25 ans, journalier, demeurant rue de l'Ouest, cour Marchal, 10, a été arrêté pour vol d'un portemonnaie contenant une somme de cinquante francs au préjudice de Mme Genois, rue Mathilde Leroy, demeurant rue de Fresnoy, 21.

BRACONNIER PINCE. — Une arrestation a été faite, jeudi soir, à 10 heures, par les préposés Mounier et Jambon, à la ferme de Beaumont, celle de Guevart Jules, braconnier, porteur d'un fusil démonté et de deux lièvres, qu'il ne mangera pas, hélas !

IMPORTEANTE ARRESTATION. — Depuis quelques temps, on signalait à la frontière de Leers la présence de Jorwitz, Jean, âgé de 35 ans, né à Volmer, né à Bruges, le 8 décembre 1880, journalier, repris de justice des plus dangereux, reconnu depuis dix ans à France et à l'étranger, en vertu de plusieurs mandats de justice, pour vol, attentat à la pudeur, vol, rébellion et coups, expulsé de France et évadé de la prison de Courtra.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, au cours d'une balade faite à la frontière de Leers-Néchin, les bureaux de Gibraltair, la Flèche, etc., la brigade de nuit en bicyclette, sous les ordres du brigadier Delour, de concert avec la gendarmerie de Tempeux, ont arrêté et saisi un cheval sur lequel se trouvait un homme et un chien, appartenant à la ferme de la ferme Duquesnoy, à Leers, en compagnie de plusieurs individus suspects.

La ferme Duquesnoy, bâtiment principal sur les deux territoires, a été incendié par le feu de Leers. Et les débris à 100 francs.

Les dépenses, créditées pour 295.238 fr. 13, ont été engagées pour 280.804 fr. 85, soit une réduction de 14.433 fr. 28.

Le rapporteur, M. Ducommun, en conclut que notre établissement charitable est administré avec économie, bien que les pauvres n'en souffrent aucunement et qu'il est en demande au conseil d'approuver lesdits comptes.

Adopté. — Le budget supplémentaire pour 1902 du bureau de bienfaisance, qui a été examiné par le conseil des finances, nous donne les chiffres suivants :

Recettes, 4.326 fr. 39 ; dépenses, 6.121 fr. 25, soit un excédent de dépenses de 1.794 fr. 86.

Les recettes se composent de l'excédent résultant des opérations et de quelques restes à recouvrer, montant à 310 fr. 94.

Les dépenses se divisent en deux paragraphes. Le premier a rapport aux restes à payer de l'année 1901 ; il s'élève à 121 fr. 25 seulement.

Le second paragraphe, plus important, concerne les dépenses prévues à divers crédits inscrits au budget primitif, que l'administration charitable estime insuffisants ; ils s'élèvent à 6.000 francs.

L'excédent des dépenses prévues sur les recettes étant peu important, M. Ducommun, rapporteur, propose au Conseil de vouloir bien le compléter par une subvention de la ville, et d'inscrire, en conséquence, en recette, audit budget, une somme de 1.794 fr. 86, à titre de subvention communale.

M. le Maire approuve le budget et décide de porter ladite somme au budget supplémentaire communal de 1902.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 20 Juin 1902

Naissances. — Aline Vanfleteren, boulevard de Cambrai. — Achille Dumoulin, rue des Anges, 79. — Jeanne Dujardin, rue Franklin, 133. — Léontine Robert, rue Blanchemais, — Evrène Deslopp, rue de Jemmapes, 6. — Germaine Delétrail, rue des Fossés, cour Tanguy, 1. — Louise Balcaen, rue du Fenoy, cour Leval, 3.

Décès. — Mace Debruyne, 58 ans, tisserand, rue de Wasquehal, 110. — Marie Boussemart, 21 ans, couturière, rue de la Roche, 10. — Céline Robert, 78 ans, veuve, rue de la Roche, 10, cour Debouze, 3. — Emile Deloquier, 50 ans, représentant de commerce, boulevard de Strasbourg, 171. — Philippe Woussen, 71 ans, sans profession, rue Philippe-Girard, 4. — Apolline Delaplain, 73 ans, sans profession, rue de Barbiex.

Le grand nombre de gymnastes absents en raison de la participation de la société aux fêtes désignées ci-dessus, le Comité rappelle aux sociétaires que les concours de tir au fusil continueront dimanche prochain à heures et demi à midi et demi, comme d'habitude.

TOURCOING

Conseil Municipal

Séance du 29 mai 1902

Le conseil s'est réuni hier soir à l'Hôtel-de-Ville, en session extraordinaire.

La séance s'est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Dron, maire, en présence de 24 conseillers.

M. Henri Loridan, élu secrétaire pour la session prend place au Bureau, puis donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adoptée sans incident.

Le conseil entame ensuite l'ordre du jour, très chargé.

L'assemblée avait à donner son avis sur deux questions de legs faits en faveur d'institutions religieuses, par Mme Veuve Legley.

Les deux affaires sont renvoyées à l'examen de la commission des Finances.

LES CONGREGATIONS

Le conseil, par suite de l'application de la loi sur les congrégations avait à se prononcer sur des demandes d'autorisations formées par différentes congrégations.

Le citoyen Delphin Dumortier dit que le conseil à autre chose à faire que de passer son temps à légiférer sur cette question, il demande à ses collègues d'élire un rapporteur.

M. Lefebvre déclare se rallier à l'avis de Delphin, tandis qu'un conseiller demande à M. Dron de donner son avis sur la personne de M. Lefebvre.

M. le maire se contente de répondre qu'il appartient au pouvoir exécutif de faire appliquer les lois, sans avoir besoin de l'avis des conseils municipaux.

L'assemblée homologue ensuite des adjudications de fournitures relatives au service des eaux.

Le conseil a ensuite à examiner un rapport de la commission des Finances sur le projet de canalisation, qui desservira l'usine électrique.

Ce projet s'élève à 115.000 fr., crédit voté par l'assemblée.

Le conseil a ensuite à examiner un rapport de la commission des Finances sur le projet de canalisation, qui desservira l'usine électrique.

Ce projet s'élève à 115.000 fr., crédit voté par l'assemblée.

Le conseil a ensuite à examiner un rapport de la commission des Finances sur le projet de canalisation, qui desservira l'usine électrique.

Ce projet s'élève à 115.000 fr., crédit voté par l'assemblée.

Le conseil a ensuite à examiner un rapport de la commission des Finances sur le projet de canalisation, qui desservira l'usine électrique.

Ce projet s'élève à 115.000 fr., crédit voté par l'assemblée.

Le conseil a ensuite à examiner un rapport de la commission des Finances sur le projet de canalisation, qui desservira l'usine électrique.

Ce projet s'élève à 115.000 fr., crédit voté par l'assemblée.

Le conseil a ensuite à examiner un rapport de la commission des Finances sur le projet de canalisation, qui desservira l'usine électrique.

Ce projet s'élève à 115.000 fr., crédit voté par l'assemblée.

Notre Tombola Gratuite

GAGNANT DU 21 JUIN : N° 290.939

'Un pot de beurre de cinq kilos, des Laiteries du Nord

197.998 370.000
215.913 407.829
250.616 525.615
334.547 548.102
522.485 559.468

NUMEROS SORTIS EN MAI ET INSCRITS POUR LE LOT DE 1000 FRANCS
291.577 M. Druelle-Bonaventure, Sallaumines.
351.199 M. Houpe-César, Lévin.
330.751 Mlle Marcelle Dutau, Valenciennes.

30 mai écoulé, l'autre partie est relative à des crédits proposés par l'administration municipale, d'accord avec la commission des finances.

Les crédits déjà votés s'élèvent à 69.434 fr. 38 ; ceux proposés par l'administration municipale, à 17.800 fr., soit un total de 87.234 fr.

A déduire de 139.087 fr. 03, l'excédent de recettes pour le budget supplémentaire de 1902, sera donc de 233.822 fr. 41.

Le Conseil donne son approbation. La séance publique est levée à 10 h. 30.

Le Conseil se réunit à huis-clos pour l'examen de plusieurs affaires, notamment celles concernant des demandes de subventions.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Jeudi, il est arrivé aux Halles : moutons, 1480 kilos ; porcs, 470 kilos ; cerises, 65 kilos ; fraises, 150 kilos ; fèves, 25 kilos ; haricots, 20 kilos ; pêches, 30 kilos ; beurre, 17 kilos ; artichauts, 150 ; navets, 20 boîtes ; choux 325.

ANCIENS ELEVES DU LYCEE DE TOURCOING. — Le tirage de la Tombola organisée par l'Association des Anciens élèves du Lycée devant avoir lieu incessamment, les détenteurs de carnets sont priés de faire parvenir d'urgence à M. Chantrel, au Lycée, les sommes des carnets afin que l'argent des billets vendeurs.

Les anciens élèves qui désirent offrir des lots sont également priés de vouloir bien les faire remettre au Trésorier dans le plus bref délai, ou le prévenir par lettre de les faire parvenir.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la boulangerie coopérative « La Mutualité », rue des Poutrais, un garçon boulanger, Auguste Laconte, 26 ans, demeurant rue des Trois-Pierres, a eu la main gauche prise dans un pétrin mécanique. Il est resté une plaie contuse, qui entrainera une incapacité de travail de vingt jours.

ABUS DE CONFIANCE. — Nous avons relaté, il y a quelques jours, l'affaire de détournements de marchandises commise par un sieur Charles-Pierre Pochon, 34 ans, représentant de commerce au préjudice de M. Lenis, négociant, rue de Gand, 11, à été arrêté au Palais, à hauteur de la rue de la Croix-Rouge par le brigadier Lepiat.

Pochon a déjà subi plusieurs condamnations pour crimes de vol, de détournement de marchandises et de faux. Le montant des marchandises détournées par lui à M. Lenis, s'élève à environ 120 fr.

CHEVAL EMPORTE. — Hier soir, vers 6 h. 1/2, le cheval attelé à la voiture de M. Pierre Deltour, s'est emporté dans la rue de Brun-Pain, 4, et a été arrêté au poste de la Gare, par le brigadier Lepiat.

LA FRAUDE PAR CHEMIN DE FER. — Jeudi soir, vers 10 h. 45, le préposé des douanes Martin, de service sur la gare de Tourcoing, a surpris un individu qui se faisait passer pour un voyageur, et qui avait dans sa valise un sac de farine, qu'il avait fait passer par la gare de Tourcoing, sans payer de droits.

Le sac de farine a été saisi, mais son propriétaire s'est bien gardé de venir le réclamer.

CONCERT PUBLIC. — La Fête des Fêtes du Centre d'excursion, le dimanche 22 juin, à dix heures du soir, sur le kiosque de la Grand-Place, les morceaux suivants :

1. Les Sapeurs, par M. Chéreau.
2. Ouverture d'Ernort, morceau au choix pour le concours d'homme de Denain (Van Beethoven).
3. Le Petit Postillon, morceau au choix pour le concours d'homme de Denain (Alf. Richard).
4. Sourire d'Arvi, val. (Drepret). Deuxième morceau au choix pour le concours de Denain (Langlais).

ÉTAT CIVIL DE TOURCOING du 30 Juin 1902

Naissances. — Chombart Fernand, rue de Ruzem 27. — Lemay François, rue du Moulin, 68. — Simon 28 ans, rue de la République, 48. — Lefebvre J.-L., rue Fin-de-la-Grande, 37.

Décès. — Belmont Jeanne, 37 ans, rue de Paris, 10. — Franchomme Henri, 2 jours, rue National.

Autor de Roubaix-Tourcoing

CROIX

CULTURE DE LIN. — Voici la liste des cultivateurs de Croix qui participent aux primes attribuées pour la culture de lin et de chanvre : MM. Henri Sévin, 1 hectare 95 ares ; Jules Therghien, 88 ares 80 centiares ; Jonville-Briat, 1 hectare 2 ares 53 centiares ; Gaston Ryssen, 69 ares ; Delport Duquenne, 88 ares 60 centiares.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez les Hoiden, rue de la République, 15, un journalier, demeurant à Rinnappes, s'est blessé au pied gauche en tombant ; 15 jours d'incapacité de travail.

Pierre Willemme 31 ans, mécanicien, demeurant boulevard de la Chapelle, a été blessé au pied droit par la chute d'un rouleau de fer ; 6 semaines de repos.

ÉTAT CIVIL du 18 Juin 1902. — Naissances. — Louis Lepers, rue Flaque, — Alfreda Dewière, rue de la Gare, 2.

Décès. — Lévine Deschamps, 70 ans, rue du Trocadéro, 41. — Hilarie Vanspranghe, 27 ans, employé, rue St-Jacques, 15. — Elle Vanspeybroeck, 2 mois et demi, rue Courbaix, impasse Belle, 12. — Claire Lorthiois, 16 ans, rue de la Gare, 50.

LANNY

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES. — Les examens de certificat d'études primaires pour les garçons ont eu lieu hier sous la présidence de M. Ed. Bourbon, inspecteur primaire. Il y avait 138 élèves inscrits ; 181 étaient présents. 125 ont été déclarés admissibles et 131 définitivement admis.

Herbe du talus gauche de la ligne ferrée d'Hau-bourdin à Saint-André, trouvée dans le fossé de ce talus, au kilomètre 6.520, le corps d'un homme défilé en état de putréfaction très avancée. L'individu n'est pas reconnu ; son vêtement était propre ; il portait un veston à carreaux marrons, un pantalon gris, un chapeau mou, noir.

Le cadavre était couché sur le ventre, la tête en bas. Une flaque de sang avait coulé de la bouche.

M. Fauqueux prévit de sa lugubre découverte deux gendarmes de Lille qui aperçurent dans ces parages. Le maire de Saint-André fut averti et se rendit sur les lieux avec le docteur Delmotte.

Celui-ci procéda aux premières constatations. Après examen du cadavre, il conclut que la mort remontait à une quinzaine de jours et avait été occasionnée par une congestion pulmonaire. Il y a lieu d'ajouter ici que le chauffeur de la locomotive qui est resté service sur cette ligne avait aperçu, il y a quelques jours, le corps dans le fossé ; il avait supposé que c'était un homme qui dormait.

Il ne restait plus qu'à établir l'identité de la personne si tragiquement décédée. On fouilla le cadavre. Dans les poches des vêtements, on trouva deux cartes d'électeur, des années 1906 et 1897, au nom de Edouard Martin, né à Montpreux, le 7 juillet 1837, rentier, demeurant rue Blanche, à Moulins (Allier).

On trouva également une autorisation de vendre de la charbon de bois à détacher, des prospectus portant comme en-tête : « Edouard Martin, Bayard et C », et indiquant qu'une succursale de cette maison est établie à Reims, impasse Saint-Jacques.

Les démarches en vue de rechercher la famille de M. Martin ont été commencées par M. le maire de Saint-André.

En attendant, le corps a été enlevé, vers trois heures et demie, et enseveli dans le cimetière de la commune.

La gendarmerie a ouvert une enquête à l'effet de rechercher à la suite de quelles circonstances M. Martin est venu si misérablement mourir dans un fossé, aux environs de la gare de Saint-André.

Jean DARY.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

LE COUCHANT ET L'AUBRE. — Une brunnète de 20 printemps, Aurore Florin, avait trouvé au numéro 21 de la rue des Canonniers, une hospitalité aussi large que tolérante.

Seulement, la brigade des recherches, qui est physiquement habituée à Lille, n'est pas un méchant homme, mais à l'adresse terriblement laquise. Qu'on en juge :

C'était dans la matinée du 1er avril, date qui incite d'habitude aux fantaisies des amoureux. Le charlier avait quelque peu bu, il était même très gai. Rue du Faubourg-de-Roubaix, qu'il parcourait avec un certain entrain, il entendit soudain derrière lui, le fracas d'une trompe buglant sans relâche.

« Ça te tramway qui passe, se dit notre homme ; empêche-moi de passer, sans que j'aie des appels réitérés, il continua paisiblement à observer la voie.

« Tout s'est terminé par un échange de propos de plus en plus vifs, puis par un procès-verbal dressé à la charge du charlier, qui fut condamné à 50 fr. d'amende, et peut-être, espérons-le pour lui, un peu plus de circonstance.

AFFAIRES DIVERSES. — Six jours de prison avec sursis et 500 fr. d'amende à Séverin Joseph, 26 ans, fleur à Roubaix, pour fraude de tabac et d'alcool, le 20 avril.

3 jours à Laurent Jéje, pour mendicité à Houplin et pour vagabondage.

M. Davaine, juge d'instruction, a fait venir M. Jean-Baptiste Crombet, pour être confronté avec sa femme, Pauline Dumortier et Antoine Tveuchuzin, le luteur, au sujet d'un vol de 500 francs commis par le luteur de la ville de Roubaix, dont il a été victime.

On se souvient que lorsque Pauline Dumortier quitta son mari, elle se rendit à Lille où elle fit connaissance du luteur. Ils se présentèrent ensemble chez Mme Dufour, rue de Roubaix, pour louer un appartement. C'est d'ailleurs à cette adresse que la piste des assassins fut retrouvée.

Naturellement le propriétaire fit quelques objections, particulièrement pour le paiement du loyer de sa chambre. Pour valoir ses résistances, Pauline Dumortier déclara alors qu'elle avait en sa possession une obligation de 500 francs de la ville de Roubaix.

M. le juge d'instruction a d'ailleurs autrefois, remis en cause la déclaration, faite par Pauline Dumortier, malgré les affirmations de Mme Dufour et de son mari, Jean-Baptiste Crombet, nie être l'auteur de ce vol. Quant à Tveuchuzin, il déclare n'avoir jamais eu connaissance de cette obligation.

M. Davaine lui posa alors une question et le luteur avoua avoir été, une fois, chez M. Crombet, mais ne pas s'être rencontré avec lui.

M. Crombet qui était accompagné de sa fille âgée de huit ans, a bien voulu nous donner quelques renseignements à la sortie :

« Sauf les dentelles qui ont disparu, Pauline Dumortier, est habillée comme le jour de son arrestation. Elle est toujours vêtue de noir, car à la prison elle exerce la profession de lessiveuse.

« Je me suis aperçu du vol de l'obligation aussitôt ma femme partie. Je l'ai dit à ma petite fille, qui, malgré son jeune âge, a demandé à sa mère le jour de son arrestation, ce qu'elle portait pour manger du pain.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LUGUBRE DÉCOUVERTE A SAINT-ANDRÉ

Un cadavre dans un fossé

Le bruit se répandit, dans l'après-midi d'hier, à Lille, qu'un crime avait été commis en chemin de fer et que le cadavre de la victime avait été jeté en bas du train, près de la gare de Saint-André.

17.146 habitants, et à un pour le canton nord de S'OMER dont la population est de 16.934 habitants le nombre de conseillers d'arrondissement à élire.

ACTES DE COURAGE

Les récompenses suivantes ont été décernées aux personnes ci-après désignées qui ont accompli des actes de courage et de dévouement pendant le mois de mai 1902 :

NORD. — Médaille de bronze. — M. Augustin Deiver, avrurier mineur à la concession de l'Es-carpelle.

Mention honorable. — M. Achille-Joseph Caplain, receveur central à Malmes.

Lettres de félicitations. — MM. Louis Dujardin, agent de police à Tourcoing et Edmond Heot, tisseur à St-André.

PAS-DE-CALAIS. — Lettres de félicitations. — M. Alfred Rogee, négociant à Gommecourt ; Clément Vasseur, sous-brigadier de douanes à Jules Evrard, douanier à Boulogne-sur-Mer ; Jean-Marie-François Lécaille, préposé d'octroi, à Calais ; Léon-Louis-Joseph Deiser, capitaine commandant la compagnie de sapeurs-pompiers de St-Venant.

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

LE VÉLO

LA COURSE VELOCIPÉDIQUE DE LILLE-DUNERQUIE

C'est demain dimanche que sera donné le départ aux 95 coureurs inscrits dans la course Lille-Dunkerque, organisée par le Nord-Sport.

Les coureurs sont répartis en six catégories : précises du matin, au Café Océan, boulevard de la Liberté, à Lille, ou se fera la remise des brassards et le départ à l'heure de départ, jusqu'à 10 heures. Malheureusement, à cause d'un mauvais temps, il n'y aura que six heures quarante-cinq précises.

L'itinéraire succinct est celui-ci : Lille (avenue Massas-Denis) — Arras — Valenciennes — Maquart, Chapelle-Armentières, Arrmentières, Pont-de-Nieppe, Stenwerck, Bailleul, Météren, Fiers, Caestre, Nieppe, Stenwerck, Valenciennes, Hordoul, West-Cappel, Tiegheghem, Arrivé, à Dunckerque, au canal de Furnes, à la Bicyclette.

Les cyclistes qui prennent part à la course pourront voir dans le numéro Nord-Sport l'itinéraire du jour du tracé de la route et l'itinéraire de la course.

Les prix à décerner sont au nombre de quarante dont les cinq premiers en espèces et les autres autres, objets d'art ou divers, offerts à notre confrère sportif par de généreux donateurs, amis de la vélocipédie.

Esprons que le temps favorisera cette épreuve, ses organisateurs et les jeunes cyclistes auxquels la plus grande prudence est recommandée sur les parcours de la route.

Les Courses de Chevaux

A VALENCIENNES

La société des Sports inaugure dimanche son hippodrome de l'avenue Darnières par un grand concours hippique international, avec 3.000 francs de prix.

A une heure et demie, prix d'ouverture, pour officiers, gentlemen (10 obstacles) 7 prix, 1er prix, 250 francs.

Entrée : 20 francs.

A deux heures et demie, prix des Régiments, pour officiers (12 obstacles) 8 prix ; 1er prix, objet d'art d'une valeur de 400 francs. Entrée gratuite.

A trois heures et demie, prix de la Ville, pour gentlemen et officiers. Prix de 1.000 francs. 8 prix ; 1er prix, 300 francs. Entrée, 20 francs.

A quatre heures et demie, prix du barrage, pour le tout venant en hautes et 4 prix ; 1er prix, 300 francs. Entrée : 10 francs.

La musique du 157e de ligne se fera entendre pendant le concours.

Prix des places : tribunes, 5 fr. ; enceinte, 1 fr.

BULLETIN COMMERCIAL et Financier

COURS DE CLÔTURE AU COMPTANT

BOURSE DE PARIS

DU 30 JUIN

VALEURS Cours Cours du jour précédents Hausse Baisse

3 % 101 75 101 90 + 15

3 % amortiss. 101 45 101 30 - 15

3 1/2 % 102 07 102 20 + 13

BOURSE DE LILLE

COURS DU 30 JUIN

Aldi, 1246 — Ankin, 575 — Ankin, 5480

Arras, 370 — Bailleul, 4165 — Br. 365